

Arcueil, le 09/09/2021

Affaire suivie par : **GUITTON JULIE**
Poste : **01 49 12 23 66**
Email : julie.guitton@siec.education.fr

À l'attention de :

Monsieur le Directeur Général des Ressources Humaines,

Monsieur le Recteur de la région académique Ile-de-France, Recteur de l'académie de Paris, Chancelier des universités,

Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil,

Madame la Rectrice de l'académie de Versailles,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Universités,

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'académie, Directeurs académiques des Services de l'Education Nationale,

Mesdames et Messieurs les Directeurs des Grands Etablissements,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements du réseau Canopé et du Centre National d'Enseignement à Distance,

Mesdames et Messieurs les Directeurs des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires, du Centre National des Œuvres Universitaires,

Mesdames et Messieurs les Conservateurs et Directeurs des Bibliothèques,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement de lycées et de collèges.

Objet : Enquête jury concernant les concours de recrutement de personnels administratifs, sociaux et de santé des académies de **Paris, Créteil, Versailles** et de **l'administration centrale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation** – session 2022.

Le bureau des concours Administratifs, Sociaux et de Santé (DEC 1) procède à la constitution des jurys de concours de catégories B et C et recherche la participation de **personnels titulaires** de l'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur :

Concours de recrutement des :	Secrétaires administratifs (SA classe normale, classe supérieure et classe exceptionnelle)	Adjointes Administratifs
Profil du jury souhaité :	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel de direction - Fonctionnaire de catégorie A ou de catégorie B détenant un grade au moins équivalent à celui auquel le concours donne accès (y compris personnel enseignant avec profil GRH ou comptabilité-finance ou économie ou histoire-géographie ou droit) 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel de direction - Fonctionnaire de catégorie A ou B (y compris personnel enseignant avec profil mathématiques ou français)

Concours de recrutement des :	Assistant(e)s de Service Social (ASS)	Infirmier(ère)s
Profil du jury souhaité:	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel de direction - Fonctionnaire de catégorie A exerçant des fonctions de responsabilités administratives - Conseiller(ère) technique de service social, conseiller technique de recteur d'académie, de vice-recteur ou de directeur académique des services de l'éducation nationale. - Assistant(e) de Service Social 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel de direction - Fonctionnaire de catégorie A exerçant des fonctions de responsabilité administrative - Fonctionnaire appartenant à un corps civil ou cadre d'emplois de médecin ou nommé dans un emploi de médecin ou un médecin militaire - Infirmier(ère) de l'éducation nationale exerçant les fonctions de conseiller technique auprès du recteur d'académie, ou de directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie - Fonctionnaire appartenant à un corps civil ou cadre d'emplois d'infirmiers de catégorie A ou un infirmier appartenant à un corps militaire de même niveau

La participation des agents de vos services à ces concours comme concepteurs de sujets, correcteurs des épreuves écrites et / ou interrogateurs des épreuves orales est vivement souhaitable.

Je vous remercie par conséquent de bien vouloir assurer la plus large diffusion de cette enquête auprès de l'ensemble de vos personnels administratifs, sociaux, de santé et enseignants.

Il est rappelé qu'il incombe aux membres des jurys de participer activement à l'élaboration de propositions de sujet pour les épreuves écrites d'admissibilité et d'admission. Il leur sera également demandé d'examiner attentivement les dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience

professionnelle (RAEP) et les fiches individuelles (concours externe) des candidats admissibles, qui leur seront communiqués avant les épreuves orales d'admission.

Afin d'organiser les jurys de tous les concours dans les meilleures conditions, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me retourner cette enquête **avant le vendredi 5 novembre 2021.**

Je vous remercie de bien prendre connaissance du **calendrier prévisionnel** des opérations d'organisation des concours académiques :

Commission d'élaboration de sujets des épreuves écrites	De novembre 2021 à janvier 2022
Commission d'élaboration de sujets des épreuves d'admission	De février à mars 2022
Corrections des épreuves écrites	De début avril à mai 2022
Épreuves d'admission	De fin avril à juin 2022

Concernant les **deux examens professionnels d'avancement au grade de SAENES classe supérieure et SAENES classe exceptionnelle**, le calendrier est avancé comme suit :

Corrections des épreuves écrites (exa pro SAENES-CS uniquement) et lecture des dossiers RAEP (exa pro SAENES-CE uniquement)	Janvier et février 2022
Épreuves d'admission	Février et mars 2022

Vous trouverez les programmes des épreuves de ces concours sur le site internet du SIEC : www.siec.education.fr rubrique « Concours » puis « Recrutements administratifs sociaux, de santé et des bibliothèques ».

En remerciant, par avance, les personnels qui voudront bien se proposer en qualité de membres de jury pour ces opérations de recrutement.

Le Directeur



Frédéric MULLER